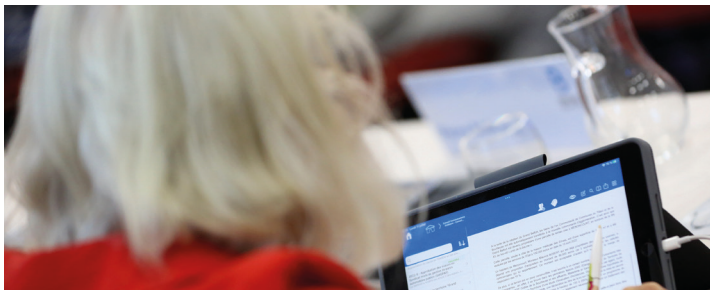


Grand Belfort
Communauté d'Agglomération

RAPPORT 2021 D'ACTIVITÉ



52
communes



105 000
habitants



SOMMAIRE

1 TERRITOIRE ET GOUVERNANCE	P 05
• Le territoire	P 06
• Les élus	P 08
• Les instances	P 10
• L'administration : organigramme	P 12
• Les compétences	P 14
2 ÉQUIPEMENTS ET MISSIONS	P 15
• Le développement économique et l'aménagement du Territoire	P 16
• Les équipements sportifs	P 18
• La culture et le tourisme	P 20
• Le service public de l'eau et de l'assainissement	P 22
• Les déchets ménagers	P 24
• L'environnement	P 25
• Le cadre de vie	P 26
• L'urbanisme	P 28
• Habitat et politique de la ville	P 29
• Les gardes champêtres territoriaux	P 30
• Le numérique	P 31
• L'appui aux communes	P 32
• Le service aux communes	P 33
3 LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021	P 35
• Grand Belfort 2030	P 36
• Économie : Développement des activités tertiaires de la Jonxion	P 37
• l'Aéroparc : Un espace Stratégique pour le territoire	P 38
• Énergie : Encourager le développement de la filière Hydrogène	P 40
• Environnement : renforcer nos infrastructures pour protéger l'environnement	P 42
4 REPÈRES BUDGÉTAIRES	P 44
• Compte administratif	P 45



Damien Meslot
Président du Grand Belfort

INVESTIR POUR L'AVENIR DU GRAND BELFORT

Au service de la population, le Grand Belfort concrétise ses projets pour notre territoire ! 2021 a été une année placée sous le signe du service rendu aux habitants du Grand Belfort et de la création d'emplois grâce à de nombreux projets lancés ou réalisés. Elle a également permis de préparer l'avenir de notre agglomération.

Une feuille de route pour l'avenir

En 2021, les élus du Grand Belfort ont élaboré le projet de territoire « Grand Belfort 2030 ». Il s'agit d'un guide de l'action publique pour les dix prochaines années. Il définit les priorités pour lesquelles nous devons agir et se structure autour de cinq axes : le développement de l'économie et de l'emploi, l'adaptation du territoire aux enjeux environnementaux, l'équilibre entre ville et villages, l'attractivité à travers la culture, le sport et le tourisme, ainsi que l'entretien des relations avec les autres collectivités.

Des services de proximité de qualité

L'année 2021 a été marquée par des investissements visant à améliorer la qualité des services de proximité. À titre d'exemple, la nouvelle piscine du Parc a ouvert ses portes en juin 2021 et le Grand Belfort a accompagné l'installation d'un cabinet médical à Moruillars.

Projet initié en 2021, la déchetterie de Fontaine vient d'être inaugurée et permet à chaque habitant du Grand Belfort d'avoir accès à ce service à moins de quinze minutes de son domicile. Sa conception innovante facilitera le dépôt des déchets par les usagers.

Le Grand Belfort continue d'accompagner les projets des communes avec, par exemple, le projet de « voie verte » d'Éloie, permettant de relier le centre du village à Valdoie et de développer les déplacements doux sécurisés.

Cette année a également vu le lancement du projet « Eco-campus » qui vise à améliorer les conditions de travail des étudiants et à faire de nos sites universitaires des références en matière environnementale.

Des espaces dynamiques créateurs d'emploi

Le Grand Belfort a fait le choix dès 2015 de diversifier son économie dans les domaines de la logistique et de l'hydrogène pour se développer. 2021 a vu se concrétiser cette politique grâce à l'ouverture d'Amazon et de Comafranc sur l'Aéroparc de Fontaine, avec la création de 350 emplois. Dans le domaine de l'hydrogène, le leader français de la fabrication d'électrolyseurs, McPhy, a choisi Belfort en 2021 et a lancé ses travaux en 2022. Ce projet générera 450 emplois et participe au développement de la filière hydrogène dans le Nord-Franche-Comté.

En parallèle, le Grand Belfort a renforcé ses atouts. L'inauguration du bâtiment « Nickel », extension de la JonXion, permet de développer notre offre de locaux tertiaires. Le projet d'Hôtel de l'artisanat a été initié sur la ZAC des Tourelles. Il contribuera à l'accompagnement de nos artisans et petites entreprises dans la recherche de locaux adaptés à leur activité.

Le Grand Belfort continuera à agir au service des habitants, des communes et de l'emploi. Nos réalisations actuelles et à venir permettent à notre territoire de devenir une terre d'avenir !



Jérôme Saintigny
Directeur général des services

L'activité des services de la collectivité fut sans doute marquée par un important travail de mise en application de la loi de transformation de la fonction publique.

Ce fut d'abord l'application des 1 607 heures annuelles effective à compter de 2022 en adoptant un temps de travail le plus uniformisé possible pour l'ensemble des services à 37 h 30 hebdomadaire et en adoptant un régime dérogatoire unique de 6 jours de congés supplémentaires pour les agents soumis à des contraintes de services importantes telles que le travail le dimanche ou de nuit, ou bien de pénibilité comme au service des Déchets ménagers.

Ce fut aussi la rédaction des lignes directrices de gestion en matière de ressources humaines qui fixent désormais un cap clair d'évolution de carrière ainsi que des objectifs en matières d'égalité professionnelle.

En complément, la collectivité a adopté un plan historique de résorption de la précarité stabilisant de nombreux agents investis dans leur métier.

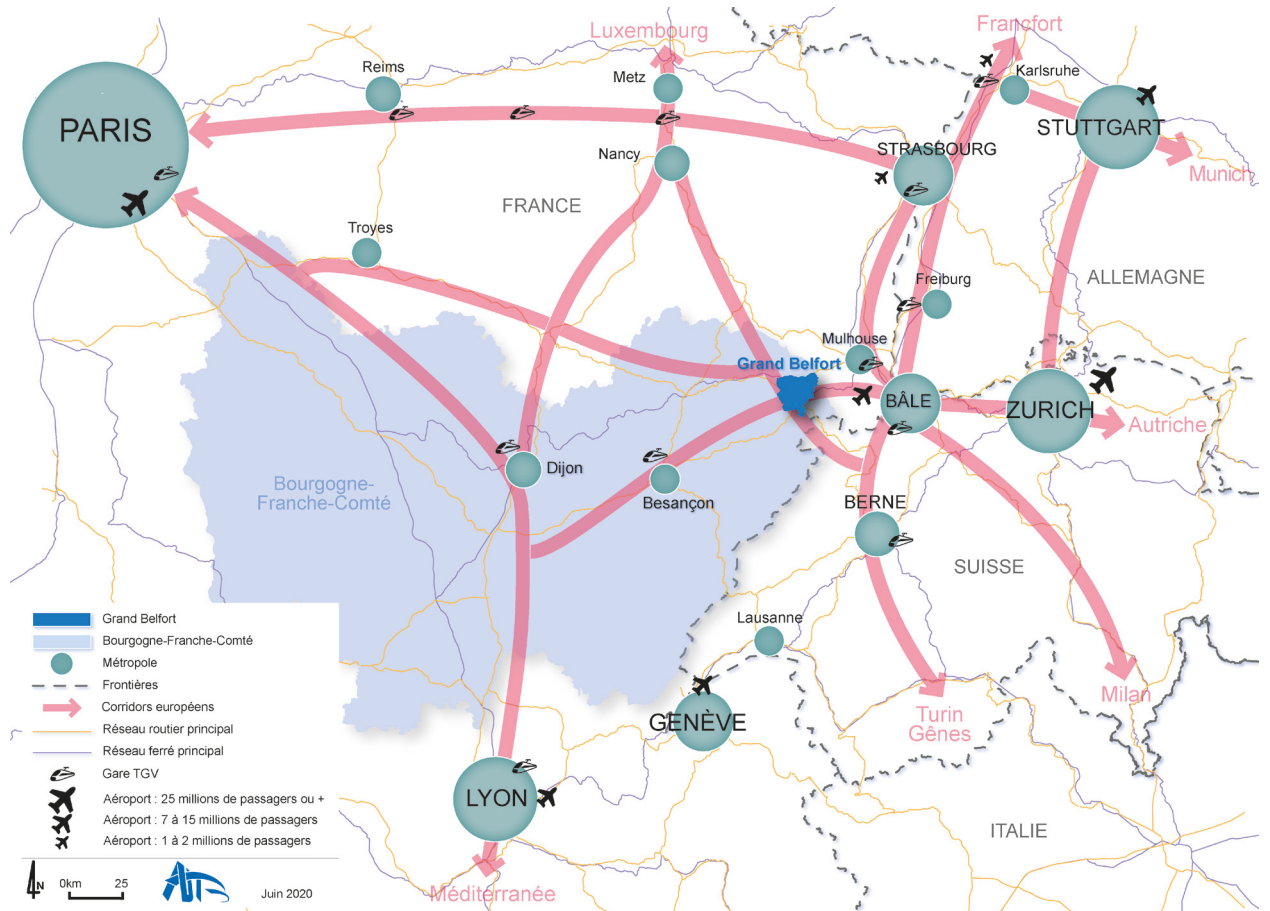
Autour du Président, les Maires de l'agglomération ont construit un projet de territoire dénommé « Grand Belfort 2030 » qui fixe les priorités pour les dix années à venir.

Quasi simultanément, l'organigramme des services de la collectivité a été revu et 2021 fut l'occasion de lancer un projet d'administration pour que, dans une large concertation et contribution des agents, le fonctionnement des services poursuive sa modernisation au service du projet politique.

TERRITOIRE ET **GOUVERNANCE**

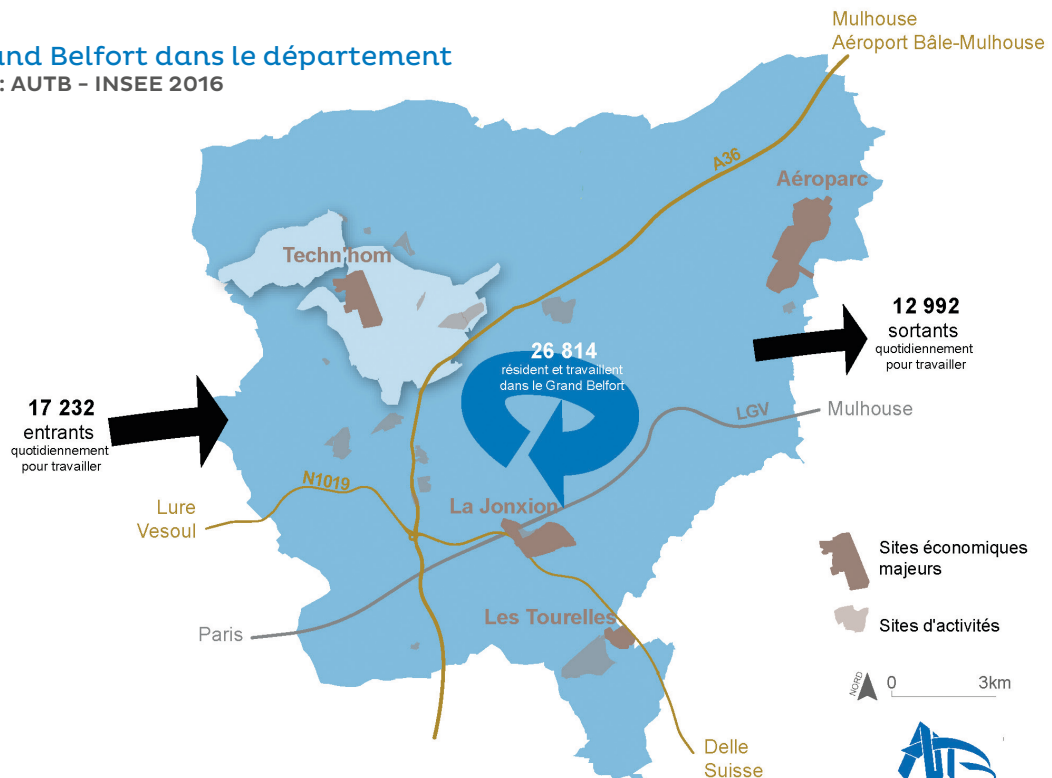


Le Grand Belfort au cœur de l'Europe
Source : AUTB



Le Grand Belfort dans le département

Source : AUTB - INSEE 2016



VOS REPRÉSENTANTS AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



DAMIEN MESLOT
PRÉSIDENT DU GRAND BELFORT

VICE-PRÉSIDENTS



Maryline Morallet
1^{re} Vice-présidente
chargée des finances,
des affaires juridiques et
du patrimoine
Maire de Sevenans



Marie-Laure Friez
2^e Vice-présidente
chargée de l'écologie
et du développement
durable
Maire de Botans



Alexandre Mançanet
3^e Vice-président chargé
du fonds de concours et
des relations avec les
communes
Maire de Vauthiermont



Rafaël Rodriguez
4^e Vice-président chargé
du développement
économique du territoire
Maire de Méziré



Delphine Mentré
5^e Vice-présidente
chargée de la culture
Belfort



Éric Kœberlé
6^e Vice-président chargé
de l'enseignement
supérieur et de la
recherche
Maire de Bauvilliers



Florence Besancenot
7^e Vice-présidente
chargée des grands
équipements sportifs
Belfort



Jacques Bonin
8^e Vice-président
chargé de la politique
de gestion des déchets
Bourogne



Loubna Chekouat
9^e Vice-présidente
chargée des ressources
humaines
Belfort



Philippe Challant
10^e Vice-président
chargé de la politique
de l'eau
Maire de Sermamagny



Alain Picard
11^e Vice-président
chargé du
développement de la
politique de santé
Belfort



Marie-France Cefis
12^e Vice-présidente
chargée de la
valorisation du
patrimoine
Maire de Valdoie



Stéphane Guyod
13^e Vice-président chargé
des transports, des voiries
et de l'accessibilité
intercommunale
Maire de Meroux-Moual



Samuel Dehmeche
14^e Vice-président
chargé du logement,
de l'habitat et du
renouvellement urbain
Belfort



Pierre Carles
15^e Vice-président
chargé de la sécurité
civile et de la protection
contre les incendies
Maire de Offemont

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS



Thierry Besançon
Conseiller
communautaire
délégué aux gardes
champêtres territoriaux
Maire de Bessoncourt



Bouabdallah Kiouas
Conseiller communautaire
délégué au développement
numérique du territoire et des
nouvelles technologies
Belfort



Arnaud Miotte
Conseiller communautaire
délégué à la gestion et au
développement des zones
d'activités industrielles et
commerciales
Maire de Fossemaigne



Françoise Ravey
Conseillère communautaire
déléguée aux instructions
d'urbanisme et au droit
des sols
Maire de Moruillars



Pierre Fietier
Conseiller communautaire
délégué au développement
de la zone d'activité
de l'Aéroparc
Maire de Fontaine



Marianne Dorian
Conseillère communautaire
déléguée au tourisme
Belfort



Miltiade Constantakatos
Conseiller communautaire
délégué à la gestion des
milieux aquatiques et à la
prévention des inondations
(Gemapi)
Maire de Frais



Joseph Illana
Conseiller communautaire
délégué à l'économie
sociale et solidaire
Belfort

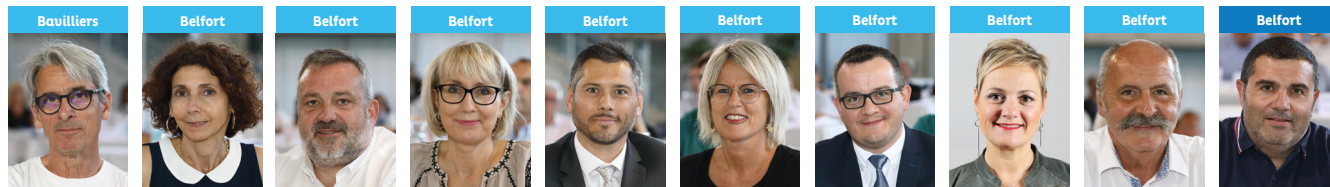


Laurent Demesy
Conseiller communautaire
délégué au conseil
de développement
Maire d'Évette-Salbert

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



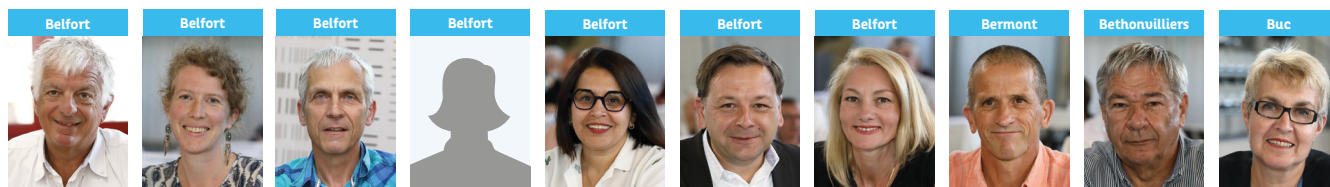
Andelnans Bernard Mauffrey Maire
Angeot Michel Nardin Maire
Argiésans Roger Lauquin Maire
Autrechêne Corinne Aymonier Maire
Banvillars Thierry Patte Maire
Bavilliers Josiane Haasz-Juillard



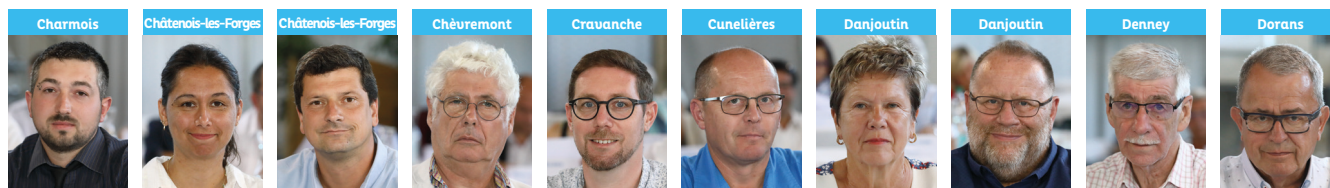
Bavilliers Gérald Loridat
Belfort Évelyne Caloprisco
Belfort Sébastien Vivot
Belfort Marie-Hélène Ivou
Belfort Tony Kneip
Belfort Rachel Horlacher
Belfort Loïc Lavaill
Belfort Charlène Authier
Belfort Jean-Marie Herzog
Belfort Pierre-Jérôme Collard



Belfort Marie Stabile
Belfort Yves Vola
Belfort Marie-Thérèse Robert
Belfort Nathalie Boudeuin
Belfort Paruin Cerf
Belfort Brice Michel
Belfort Latifa Gilliotte
Belfort David Dimey
Belfort Corinne Castaldi
Belfort Nikola Jelicic



Belfort François Boron
Belfort Mathilde Regnaud
Belfort René Schmitt
Belfort Annie Bauley
Belfort Samia Jaber
Belfort Bastien Faudot
Belfort Marie-José Fleury
Bermont Pascal Grosjean Maire
Bethonvilliers Alain Tritter Maire
Buc Édith Petey



Charmois Julien Plumeleur Maire
Châtenois-les-Forges Mélanie Welklen-Haoatai Maire
Châtenois-les-Forges Florian Bouquet
Chêremont Jean-Paul Moutarlier Maire
Cravanche Julien Coulon Maire
Cunelières Henri Ostermann Maire
Danjoutin Martine Pauluzzi
Danjoutin Alain Fousseret
Denney Jean-Paul Morgen Maire
Dorans Daniel Schnoebelen Maire



Eguenigue Gérard Payrou Maire
Éloie Éric Gilbert Maire
Essert Dominique Jeannin Maire
Essert Hafida Berregad
Fontenelle Jean-Claude Mouglin Maire
Lacollonge Michel Blanc Maire
Lagrange Bernard Guerre-Genton Maire
Larivière Sylvain Ronzani
Menoncourt Michael Jäger Maire
Montreux-Château Philippe Crépin Maire



Nouvillard Pascale Gabilloux Maire
Offemont Marie-Line Cabrol
Offemont Dominique Retailleu
Pérouse Jean-Pierre Cnudde Maire
Petit-Croix Alain Fiori Maire
Phaffans Christine Bainier Maire
Reppe Olivier Chrétien Maire
Roppe Jean-François Rousseau Maire
Tréuenans Pierre Barlogis Maire
Urcerey Marie-France Bonnans-Weber Maire

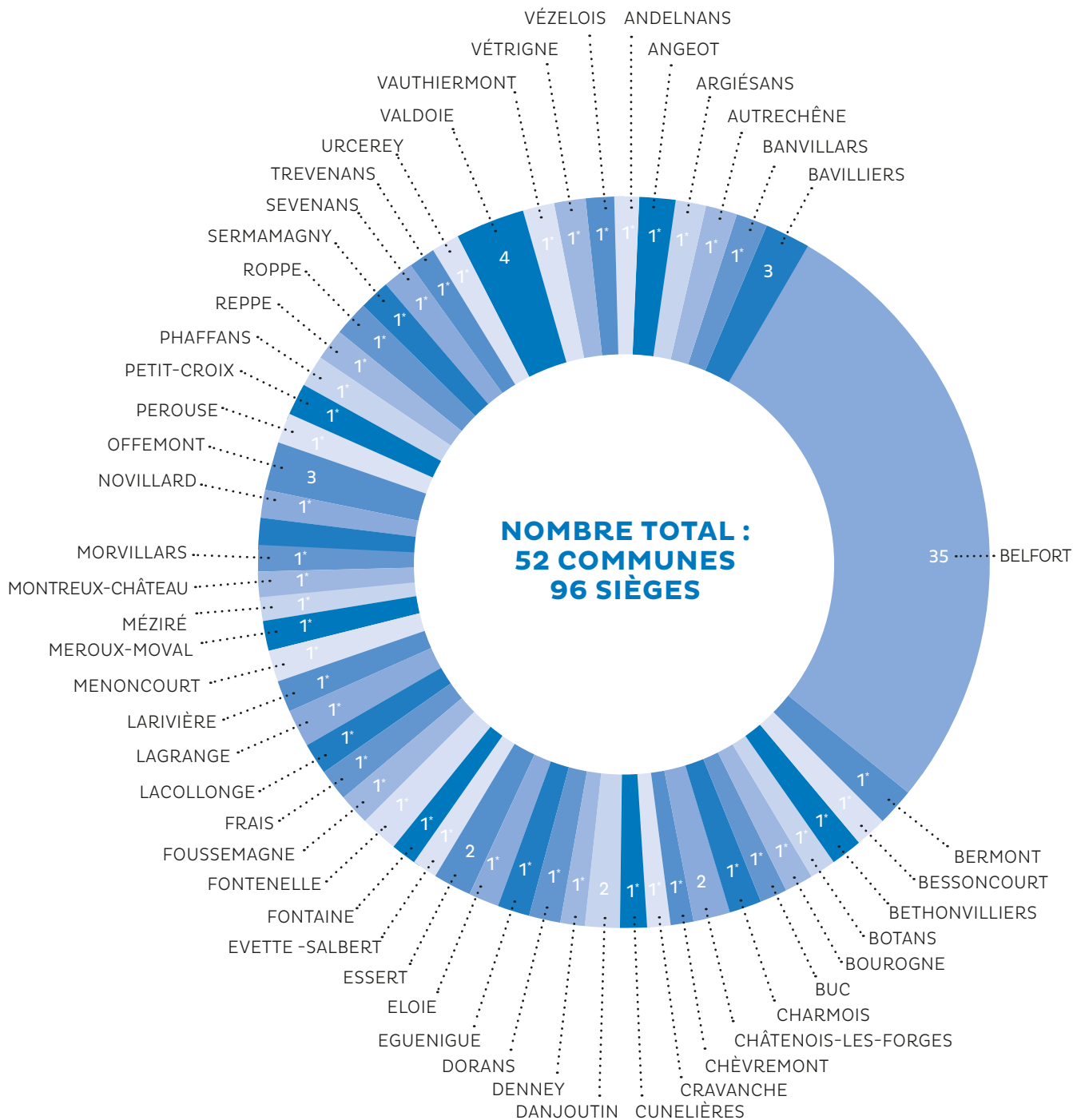


Valdoie Bülent Kılıçparlar
Valdoie Marie-Paule Merlet
Valdoie Sabrina Malapelle
Vétrigne Alain Salomon Maire
Vézelois Roland Jacquemin Maire

Mis à jour en septembre 2022

LES INSTANCES DÉCISIONNAIRES

(*) = 1 titulaire + 1 suppléant



Mise à jour en septembre 2022



} LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



Le bureau communautaire réunit le président, les Vice-présidents et les conseillers communautaires délégués élus au sein du conseil communautaire. Le bureau prépare les propositions à soumettre au conseil communautaire et règle les affaires pour lesquelles il a reçu délégation.

L'ensemble des Maires est convié aux réunions du bureau.

} LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE



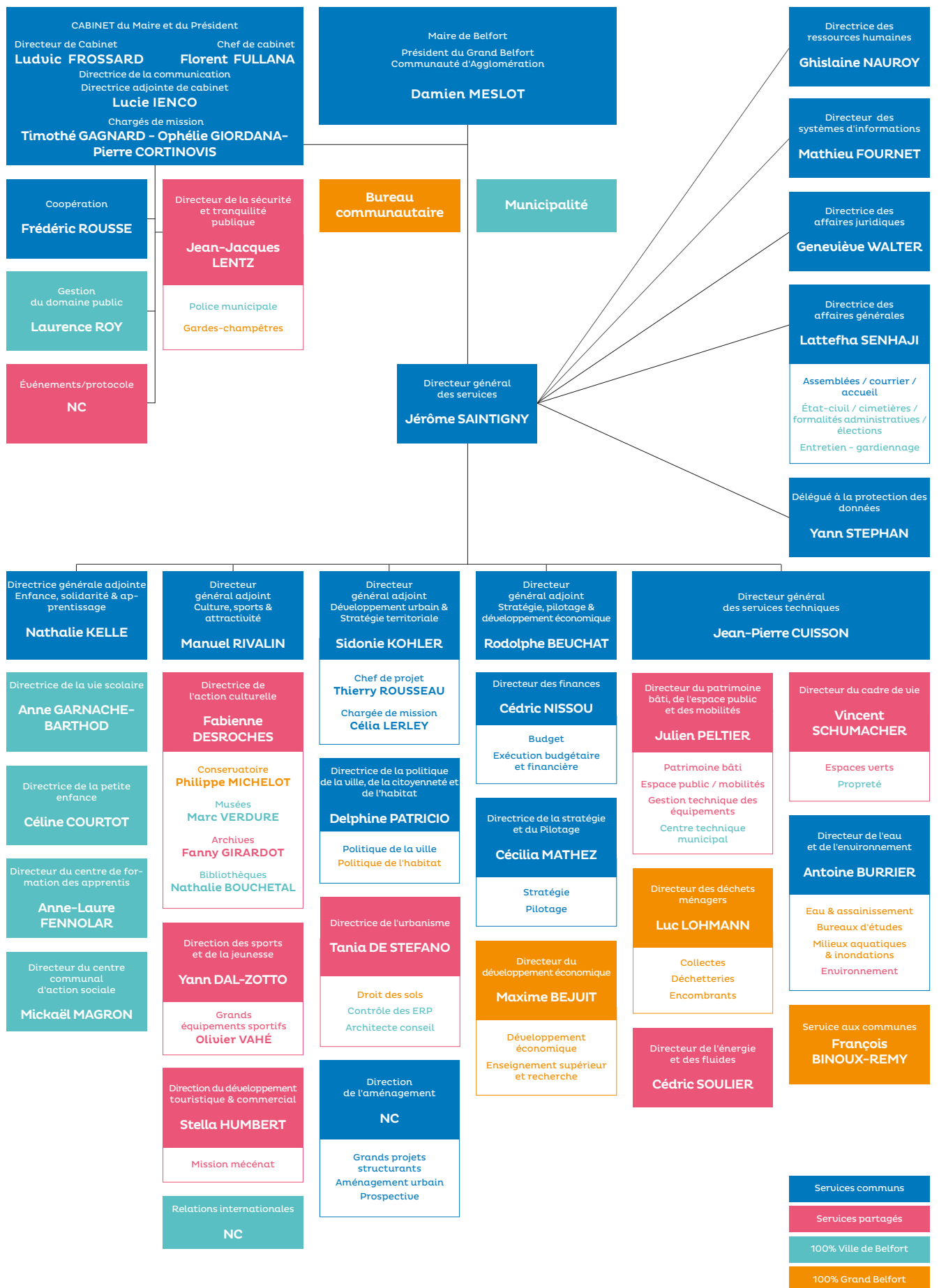
Le conseil communautaire est l'organe délibérant du Grand Belfort. Il vote le budget et détermine les orientations de la politique communautaire.

Les assemblées se sont tenues au gymnase Le Phare en raison des contraintes sanitaires.



37 en Bureau
et 176 en conseil communautaire

Organigramme 2022 de la Ville de Belfort et du Grand Belfort Communauté d'Agglomération



EFFECTIF DU GRAND BELFORT AU 1^{ER} JANVIER 2021

Effectif du Grand Belfort au 1^{er} janvier 2021

ADMINISTRATION ET SERVICE	EFFECTIF
Maire et Président	
Cabinet du Maire et du Président	3
Direction de la communication	3
Direction de la coopération transfrontalière	1
Direction de la sécurité et de la tranquillité publique	11
Événements et protocole	1
Direction générale	
Délégation à la protection des données	1
Direction des affaires générales	23
Direction des affaires juridiques	12
Direction générale des services	10
Direction des ressources humaines	34
Direction des systèmes d'information	27
DGA Enfance, solidarité et Apprentissage	
Direction de la vie scolaire	1
DGA Culture, sports, attractivité & relations internationales	
Direction de l'action culturelle	91
Direction des sports et de la jeunesse	55
Direction du développement touristique & commercial	2
DGA Développement urbain et stratégie territoriale	
Direction de la politique de la ville, de la citoyenneté et de l'habitat	3
Direction de l'urbanisme	16
Mission NPRU	2
Direction de l'aménagement	2
DGA Stratégie, pilotage et développement économique	
Direction de la stratégie & du pilotage	6
Direction des finances	13
Direction du développement économique	5
Direction générale des services techniques	
Direction des déchets ménagers	99
Direction de l'eau et de l'environnement	114
Service aux communes	1
	563

LES COMPÉTENCES

Tableau simplifié des compétences

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE		AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE		ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT	POLITIQUE DE LA VILLE
EAU	GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES		ASSAINISSEMENT	GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS	
DÉCHETS MÉNAGERS	ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	CRÉATION OU AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE VOIRIE + PARCS DE STATIONNEMENT D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE			
PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE		CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE			

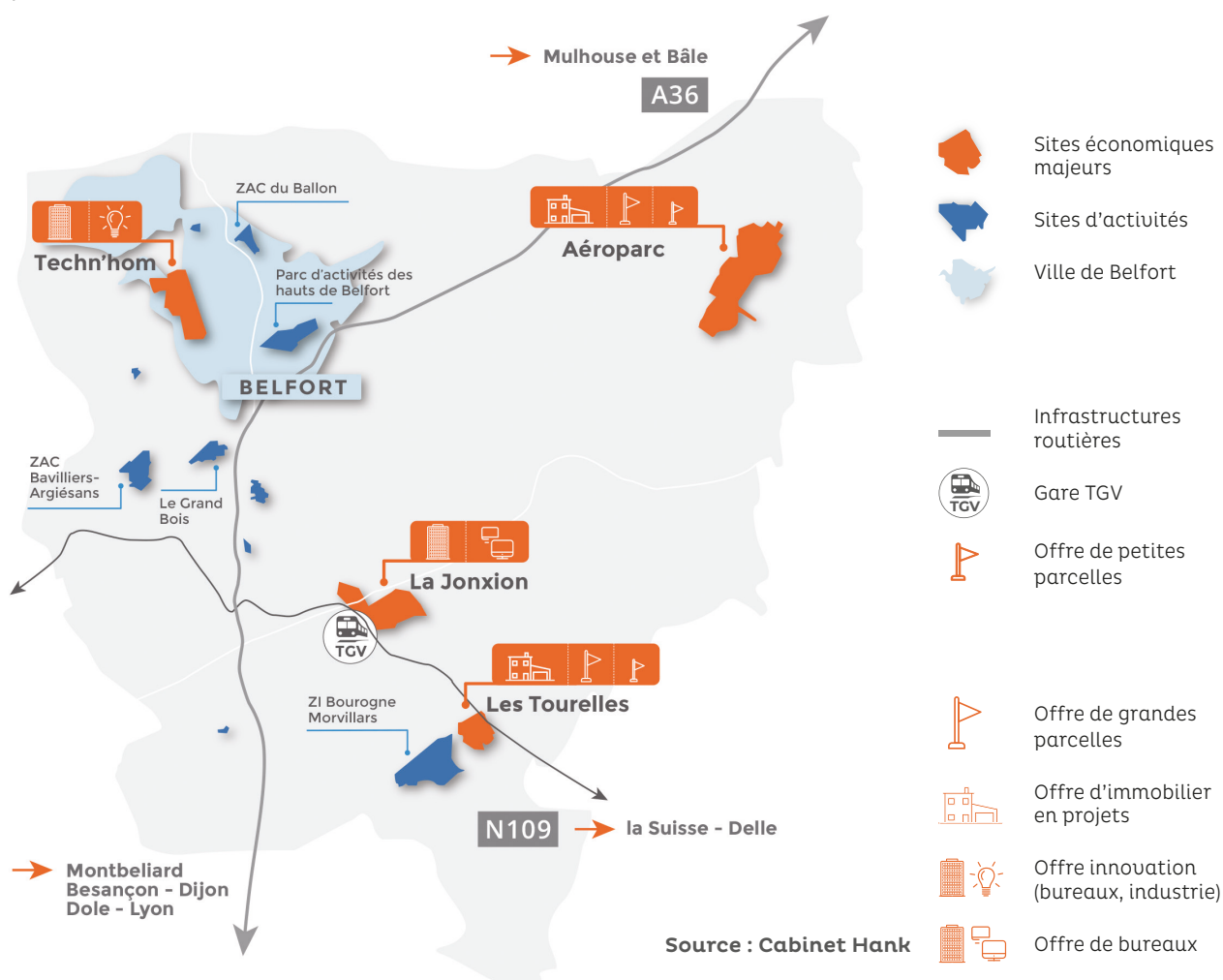
COMPÉTENCES FACULTATIVES

PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE LA LIGNE TGV RHIN-RHÔNE		ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE		DÉFENSE INCENDIE	
CULTURE ET ACTIONS CULTURELLES ET DE LOISIRS		ÉCOLE NUMÉRIQUE		HAUT-DÉBIT	SIG
SERVICE D'APPUI AUX COMMUNES		SERVICE À LA POPULATION	DECI	INSTRUCTION DES AUTORISATIONS LIÉES AU DROIT DES SOLS	
CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN, GESTION ET FINANCEMENT D'ÉQUIPEMENT CULTURELS DE CRÉATION, DE PRODUCTION, DE DIFFUSION ET DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL					

ÉQUIPEMENTS ET **MISSIONS**



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



22 Zones d'activités économiques

637 Entreprises

14 000 Emplois

SES MISSIONS

- **Participer** au développement d'un écosystème favorable à la création et à la croissance des entreprises et de l'emploi
- **Développer** l'attractivité économique de l'agglomération et l'offre foncière et immobilière
- **Animer** le réseau des partenaires et suivre leurs financements
- **Assurer** le suivi administratif, technique et financier des zones d'activités en concession d'aménagement
- **Suivre** l'élaboration des schémas de développement et d'aménagement : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), Schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Territoire de Belfort
- **Assurer** le suivi des aides financières apportées aux communes du Grand Belfort dans le cadre de l'élaboration ou de la révision de leurs documents d'urbanisme

DES OUTILS LOCAUX AU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE }

L'AUTB

Agence d'Urbanisme
du Territoire de Belfort

www.autb.fr



Depuis 1977, l'AUTB vient en appui sur les questions de l'aménagement et de l'urbanisme. Un programme de travail unique est partagé par les financeurs de l'agence et sert de base aux conventions passées entre chaque partenaire (le Grand Belfort, la Ville de Belfort, le Conseil départemental et l'État). Le Grand Belfort est le principal financeur de l'AUTB.

Au titre de l'année 2020, une subvention de 625 000 € a été versée pour la réalisation du programme partagé.

L'ADN-FC

Agence de Développement
Nord Franche-Comté

www.adnfc.fr



L'ADN-FC est née en 2015 de la fusion de l'Agence de développement économique de Belfort et son territoire (ADEBT) et du pôle développement économique de l'Agence de développement et d'urbanisme du Pays de Montbéliard (ADU), toutes deux présentes depuis de nombreuses années sur le terrain du développement local.

En 2021, l'agence de développement a perçu des subventions de la part du Grand Belfort à hauteur de 475 000 €.

TANDEM

TANDEM

www.tandem.immo

Depuis 1988, le territoire s'est doté d'une SEM patrimoniale, la SEMPAT; il s'agit de la première SEM immobilière créée en France. En 2015, pour faire face aux évolutions de son environnement et soutenir la commercialisation de Techn'hom comme de la Jonxion, la SEMPAT change de nom et devient TANDEM. Le Grand Belfort détient 34 % des parts, avec un capital de 52,2 M€.

LA SODEB



Le Grand Belfort est actionnaire de la SODEB à hauteur de 29,18 % et participe aux orientations et au suivi de la SODEB, SEM d'aménagement en charge de l'aménagement de certaines zones d'activités économiques du Grand Belfort par le biais de concession d'aménagement.

Le bilan d'activité et financier de la société est présenté annuellement au Conseil communautaire.

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

LA PATINOIRE



SES MISSIONS

L'enjeu principal de l'équipement est de favoriser la pratique du patinage par, et pour, le plus grand nombre d'usagers avec un rayonnement allant au-delà du périmètre géographique de l'agglomération :

- Accueil du public pour la pratique du patinage de loisir lors de séances publiques classiques (avec animation musicale), à thèmes, ou encore lors de stages d'apprentissage (durant les vacances scolaires pour ces derniers).
- Accueil et apprentissage du patinage aux scolaires.
- Mise à disposition de l'équipement aux clubs de sports de glace pour leurs entraînements et compétitions (danse sur glace, patinage artistique, hockey sur glace, patinage de vitesse ballet sur glace).
- Organisation de manifestations sportives, de spectacles ou d'événements.

MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

- 12 agents titulaires, 1 contractuel mensualisé et 5 vacataires horaires
- 5 éducateurs contractuels horaires
- Une piste de glace de 58 m sur 28 m soit 1 624 m²
- 119 heures d'utilisation hebdomadaire

MOYENS FINANCIERS

Fonctionnement (hors fluides, RH, ...)	78 848 €
Investissement matériel	25 469 €
Recettes	153 162 €

54 640
entrées

Public : 26 925
Scolaires : 10 922
Clubs : 16 183
Spectateurs : 610

LES PISCINES



SES MISSIONS

Les deux sites communautaires (piscines du Parc et piscine Pannoux) sont chargés d'accueillir l'ensemble des pratiquants de la natation au niveau de l'agglomération avec la politique qui est de favoriser l'accès aux différentes activités aquatiques à tous les usagers :

- Accueil du grand public pour la pratique de la natation et des loisirs aquatiques lors de séances publiques
- Apprentissage de la natation dès 4 ans
- Animations aquatiques avec les bébés nageurs, l'aquagym ou la natation prénatale
- Accueil et enseignement de la natation en milieu scolaire
- Mise à disposition des équipements aux clubs et structures (professionnelles ou d'enseignement spécialisé) pour leurs entraînements et compétitions (natation, plongée subaquatique, sauvetage, triathlon, water polo)

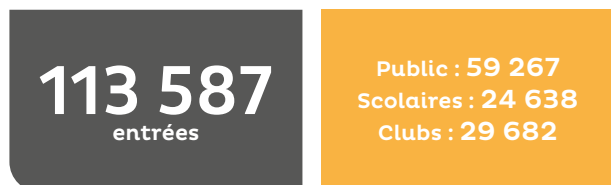
MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS {

- 36 agents dont 4 vacataires horaires (pour des missions de remplacement), et un ETP de contrats étudiants.
- 2 sites : la piscine Pannoux avec 525 m² de plan d'eau, les piscines du Parc avec 675 m² de plans d'eau couverts et un espace bien être de

105 m², 1280 m² de plans d'eau découverts (et des toboggans aquatiques découverts)

- 84 h 30 heures d'ouverture hebdomadaire pour la piscine Pannoux, 80 h pour la piscine du Parc, 56 h 30 durant les vacances scolaires, 58 h ou 70 h en période estivale.

MOYENS FINANCIERS {



Fonctionnement (hors fluides, RH, ...)	221 191 €
Investissement matériel	155 687 €
Recettes	197 338 €

Temps forts : L'ouverture du nouveau complexe aquatique du Parc en juin 2021

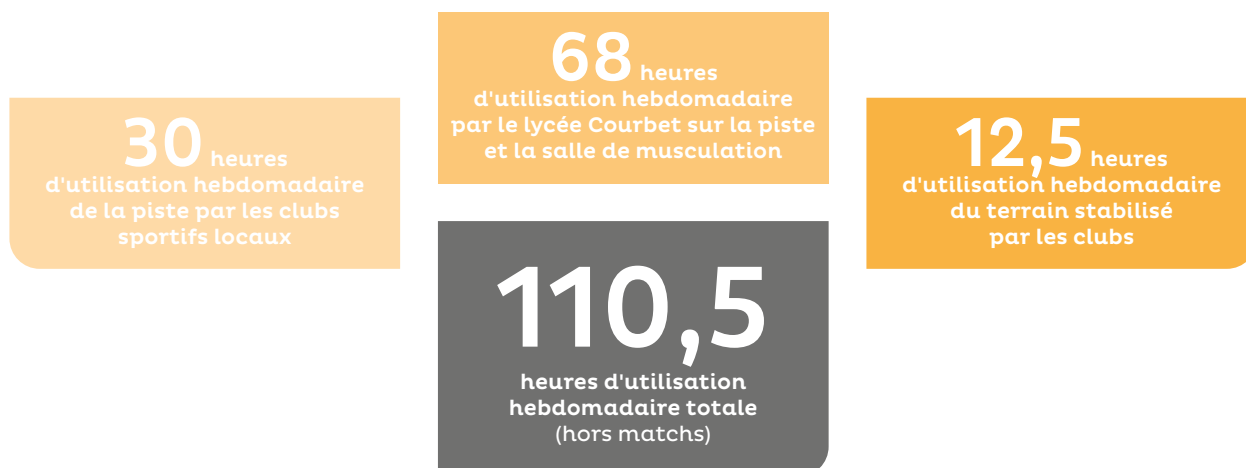


LE STADEROGER-SERZIAN

SES MISSIONS {

- Lieu d'entraînement pour les clubs d'athlétisme avec un équipement renouvelé récemment
- Terrain Honneur de football
- Un terrain stabilisé pour les entraînements de football
- Plus de 1 500 places assises en tribune
- Enseignement de l'athlétisme pour les lycéens
- Une salle de musculation
- Un ensemble de bureaux dédiés à l'ASM Belfort Football club et au MBA (Montbéliard Belfort Athlétisme)

NOMBRE D'HEURES D'UTILISATION {



LA CULTURE ET LE TOURISME



**CONSERVATOIRE
HENRI DUTILLEUX**
MUSIQUE / DANSE / THÉÂTRE

LE CONSERVATOIRE, À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL HENRI-DUTILLEUX

Le Conservatoire à Rayonnement
Départemental Henri-Dutilleux regroupe 9 sites.

SES MISSIONS

L'établissement a pour vocation de dispenser un enseignement artistique de qualité en s'inscrivant dans le cadre des schémas nationaux d'orientation pédagogique du ministère de la Culture : l'enseignement artistique, l'accompagnement des pratiques artistiques en amateur et l'éducation artistique et culturelle ; la diffusion.

Ses activités s'orientent autour de missions complémentaires :

→ L'enseignement artistique

Trois disciplines (musique, danse et théâtre) organisées par cycle avec des esthétiques musicales très diversifiées : musiques traditionnelles, musiques anciennes, jazz/musiques actuelles, création musicale assistée par ordinateur...

→ Accompagnement des pratiques collectives en amateur

Un projet « Orchestre dans les quartiers » est mis en œuvre avec la Clé d'Offemont et le Centre culturel et social Oïkos des Résidences Bellevue.

Le développement des ateliers de musique et de danse en faveur des personnes en situation de handicap à Belfort, Danjoutin et Valdoie est particulièrement important.

1503
élèves

84
enseignants

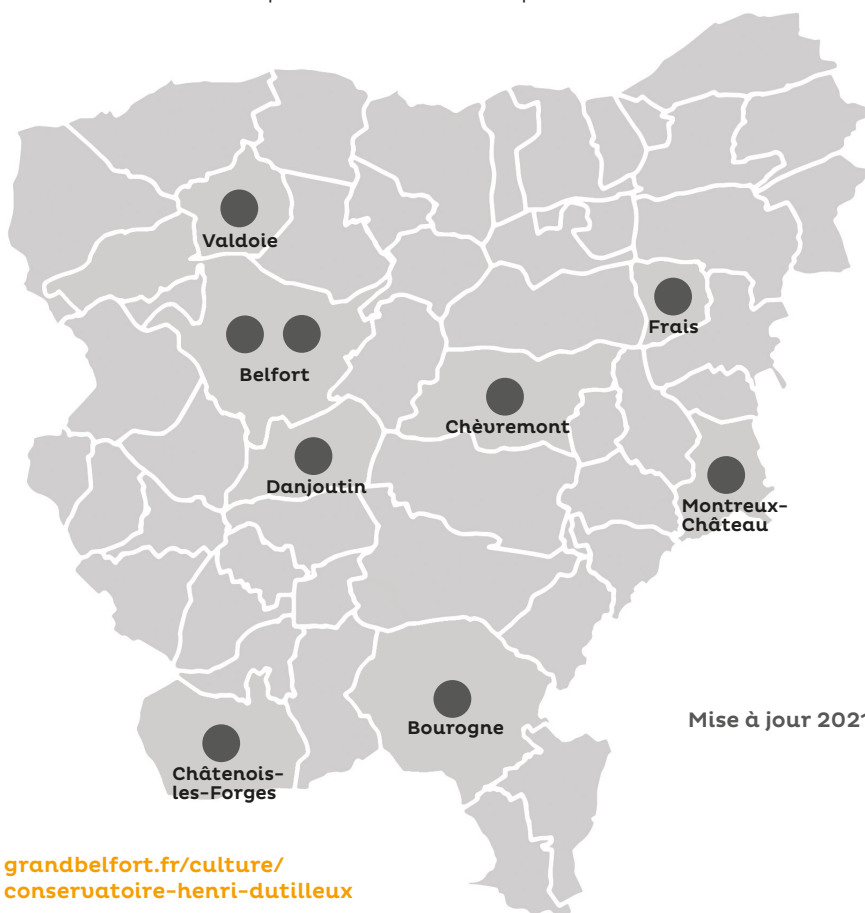
→ Accueil et partenariat pédagogiques avec les ensembles d'amateurs

8 chorales sur les sites de Belfort, Danjoutin, Montreux-Château et Valdoie

5 orchestres d'harmonies sur les sites de Belfort, Valdoie, Danjoutin, Montreux-Château et Châtenois-les-Forges.

1 ensemble à cordes sur le site de Danjoutin.

1 groupe de jazz et musiques actuelles sur le site de Valdoie.



Mise à jour 2021

EN
LIRE



[grandbelfort.fr/culture/
conservatoire-henri-dutilleux](http://grandbelfort.fr/culture/conservatoire-henri-dutilleux)



LE GRANIT

Grand Belfort Communauté d'Agglomération soutient une politique culturelle dans différents domaines : enseignement musical, diffusion, valorisation du patrimoine, soutien aux associations culturelles : Eurockéennes, Centre chorégraphique, le Granit...

Le financement du Granit vise à inscrire la scène nationale dans les dynamiques engagées d'actions culturelles éducatives, d'animation de la Ville de Belfort, de développement des pratiques amateurs, de diffusion et de soutien à la création.

Par l'ensemble de ses actions, le Granit contribue à la structuration des politiques publiques culturelles du Grand Belfort et au rayonnement artistique de notre territoire.

Une subvention de fonctionnement de 620 500 € a été versée à l'association en 2021 ainsi que 30 000 € d'investissement. Par ailleurs, près de 114 258 € ont été investis en 2021 pour la maintenance du Théâtre et de la Coopérative, dont 47 535 € relatifs à des travaux de mise en accessibilité.

LE TOURISME



→ Le pôle touristique de Montreux-Château

Le pôle touristique de Montreux-Château comprend une halte fluviale équipée pour accueillir huit bateaux, une aire de camping-car et une péniche restaurant. Afin de valoriser ses atouts fluviaux et fluvestres et développer le tourisme d'itinérance, le Grand Belfort s'est engagé, sous l'impulsion de Voies navigables de France, dans un protocole de partenariat pour s'inscrire, à terme, dans le cadre d'un contrat de canal.

→ Le partenariat avec le Comité Régional du Tourisme

Le Grand Belfort participe aux actions marketing et s'inscrit dans la stratégie de destination par marques impulsée par le Comité Régional du Tourisme.

→ Belfort Tourisme

Depuis 2017, Grand Belfort subventionne l'Office de Tourisme qui met en œuvre les mesures permettant de développer l'activité touristique sur l'agglomération.

(Versement d'une subvention annuelle de 371 000 €).

→ Valorisation de la Ceinture Fortifiée Nord Franche-Comté

Le Grand Belfort s'est engagé aux côtés de 3 EPCI voisins dans une convention dont il s'est vu confier l'AMO en vue de valoriser ce patrimoine commun unique, en élaborant un schéma de développement touristique. Une identité graphique commune et des outils digitaux partagés ont été développés et seront lancés début 2023.

VALORISATION DU PETIT PATRIMOINE

Le petit patrimoine bâti perpétue la mémoire d'un mode de vie passé, l'organisation et les activités des habitants des 52 communes qui composent le Grand Belfort. Il représente un héritage commun et traduit les spécificités et l'identité du territoire.

Pour le préserver, le Grand Belfort subventionne des travaux de valorisation du patrimoine à destination des communes de Grand Belfort Communauté d'Agglomération. Elles ont fait l'objet de cinq délibérations en 2021.

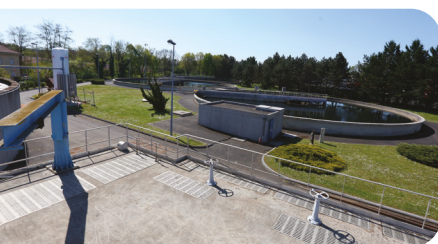
Le montant des subventions votées s'élève à 58 247 €

LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

SES MISSIONS



Linéaire de réseau d'eau potable : **738 km**
Linéaire de réseau d'assainissement : **780 km**



Exploitation et maintenance
de deux zones de captage,
de **19 réservoirs**

Production, traitement
et stockage de l'eau potable,
environ 6,5 millions de m³ par an



Exploitation de **86 postes de refoulement**,
de **55 bassins de rétention des eaux
pluviales** et de **12 bassins d'orage**

Entretien
des **2 400 points d'eau incendie**



Gestion
de **11 unités de dépollution
des eaux usées**



EN
LIRE



Les rapports d'activité du service public sont téléchargeables sur
<http://grandbelfort.fr/eau/telechargements.html>

TRAITEMENT DES EAUX USÉES

SUR LES COMMUNES DE GRAND BELFORT



Mise à jour 2021
UDEP : usine de dépollution

	Station de Belfort - 110 00 EqH		UDEP Bourogne ZI - 5 000 EqH
	Assainissement autonome		UDEP Bourogne Village - 1 500 EqH
	UDEP Bavilliers - 15 000 EqH		UDEP Montreux-Château - 4 000 EqH
	UDEP Meroux - Vézelois 2 400 EqH		UDEP Fontaine - 1 500 EqH
	UDEP Denney - 3 200 EqH		UDEP Phaffans, Bessoncourt - 3 600 EqH
	UDEP Chèvremont - Pérouse - 4 000 EqH		Buc : lagune intercommunale avec 2 autres communes SIABEM - 840 EqH
	UDEP Trévenans Sud Savoureuse - 17 000 EqH		

LES DÉCHETS MÉNAGERS

SES MISSIONS

→ Collecte des ordures ménagères et assimilées
(la compétence traitement étant transférée au SERTRID)

→ Collecte des encombrants en déchetteries et des gros encombrants sur rendez-vous en porte-à-porte

→ Collecte sélective des emballages recyclables, en points d'apport volontaire pour le verre, et en porte à porte pour les autres recyclables

Au 31 décembre 2021

99 agents
au service des
Déchets Ménagers

20 camions
de collecte dont
12 pour les bacs
roulants ordures
et recyclables

60 kg
par habitant / an
de déchets collectés

EN
LIRE



Le rapport d'activité complet du service public des déchets ménagers est disponible sur <http://grandbelfort.fr/dechets-menagers/telechargements/rapports-dactivuite.html>

Organisation du service
Mise à jour 2021

- C1+1/2, une collecte OMR (ordures ménagères résiduelles) par semaine, et une collecte sélective toutes les deux semaines ou PAV
- C2+1, deux collectes OMR et une collecte sélective par semaine
- 18 communes ex CCTB en extension de consigne de tri et dont les bacs sont collectés en prestation
- Benne à déchets verts accessible au public
- Déchetterie mobile
- 3 déchetteries fixes (Grand Belfort)
- Le quai de transfert OMR (SERTRID)
- La plateforme de transfert Collecte Sélective (Est Recyclage sous contractant de SCHROLL)
- L'UIOM (SERTRID), incinérateur à production d'électricité



Intégration des nouveaux bureaux, rue des Carrières à BELFORT - Novembre 2021

Déchets Ménagers		
Nature	Tonnage	Évolution depuis 2020
Ordures ménagères résiduelles (OMR)	22 267	- 1 %
Encombrants et déchets verts	27 410	+ 12 %
Recyclables hors verre	6 166	+ 8 %
Verre	3 257	+ 1 %
TOTAL (GBCA)	59 102	+ 5,5 %

L'ENVIRONNEMENT

SES MISSIONS }



Préservation et mise en valeur des milieux naturels



Lutte contre le réchauffement climatique



Préservation des ressources naturelles



Prévention des risques pour l'environnement



Information du grand public



Dialogue avec les associations environnementales



La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)



Appui aux communes avec la mise en place d'un plan paysage

UN PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

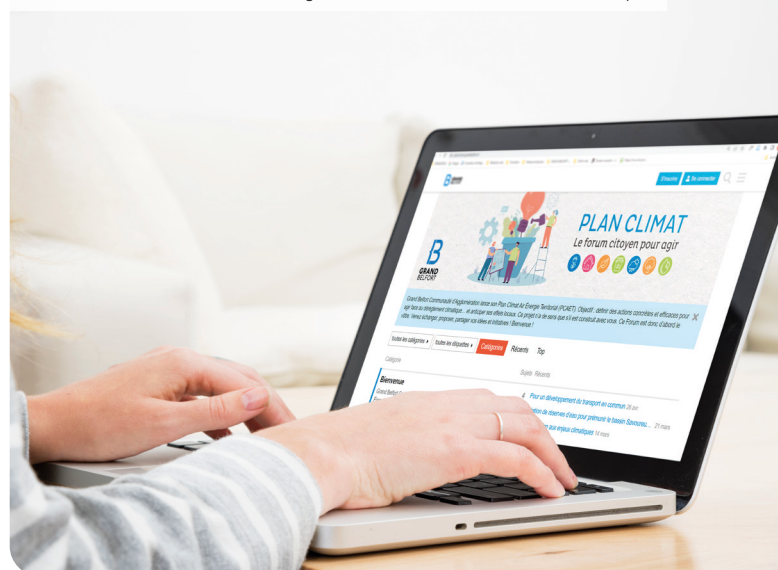
Avec le Plan climat air énergie territorial, le Grand Belfort est engagé dans une démarche qui vise à réduire le changement climatique, à préserver la qualité de l'air et à adapter notre territoire aux effets du changement climatique.

Le PCAET a trois objectifs :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) du territoire pour contribuer à réduire le changement climatique,
- La préservation de la qualité de l'air pour limiter les impacts sanitaires et environnementaux de la pollution atmosphérique croissante,
- L'adaptation du territoire aux effets du changement climatique face à sa vulnérabilité initiale.

L'année 2021 a été consacrée aux diagnostics et aux orientations générales. Une large concertation impliquant élus, institutions, associations, a été mise en œuvre.

Plateforme Plan Climat Air Energie Territorial - Novembre 2021 © Freepik



LE CADRE DE VIE



MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

Trois techniciens sont chargés, à la direction du cadre de vie, de suivre l'entretien des espaces verts

- Eric Hubner : technicien, planifie l'entretien des espaces verts ainsi que les opérations de propreté manuels des sites du GBCA.
- Carole Bayard : technicienne principale, chargée de la gestion du patrimoine arboré sur les sites du Grand Belfort.

- Sylvain Costa : technicien, organise le balayage mécanisé dans les ZAïcs, les aires d'accueils des gens du voyage, et dans les déchetteries.

Un véhicule est mis à la disposition des techniciens pour suivre les travaux d'entretien des sites concernés.

BUDGET 2021

Les montants des lignes de crédits allouées pour l'entretien des espaces verts, la gestion des arbres, et la propreté des sites en 2021 sont répartis comme suit :

FONCTIONNEMENT :

- Entretien des espaces verts des ZAIC : (+1,70 % par rapport à 2020) : **300 000 € TTC**
- Maintenance des arbres du Grand Belfort : (Somme quasi identique à 2020) : **25 630 € TTC**
- 48 arbres expertisés afin de s'assurer du bon état sanitaire de certains sujets : **2 812 € TTC**
- Budget annexe EAU : Entretien des espaces verts de la zone de Captage (Sermamagny) : **17 000 € HT**
- Propreté des sites du Grand Belfort : (+ 10,87 % depuis 2020) : **153 000 € TTC**
- Balayage mécanisé des ZAïCS, des déchetteries et des aires d'accueils des gens du voyage : **57 500 € TTC**

DÉTAIL DU PATRIMOINE ESPACES VERTS GÉRÉ PAR LE SERVICE CADRE DE VIE



Travaux de fleurissement - Mars 2021

SECTION INVESTISSEMENT :

→ Restructuration d'espaces verts.
Reprise de surfaces engazonnées.
Remplacement de végétaux morts
ou détruits : **23 828 € TTC**

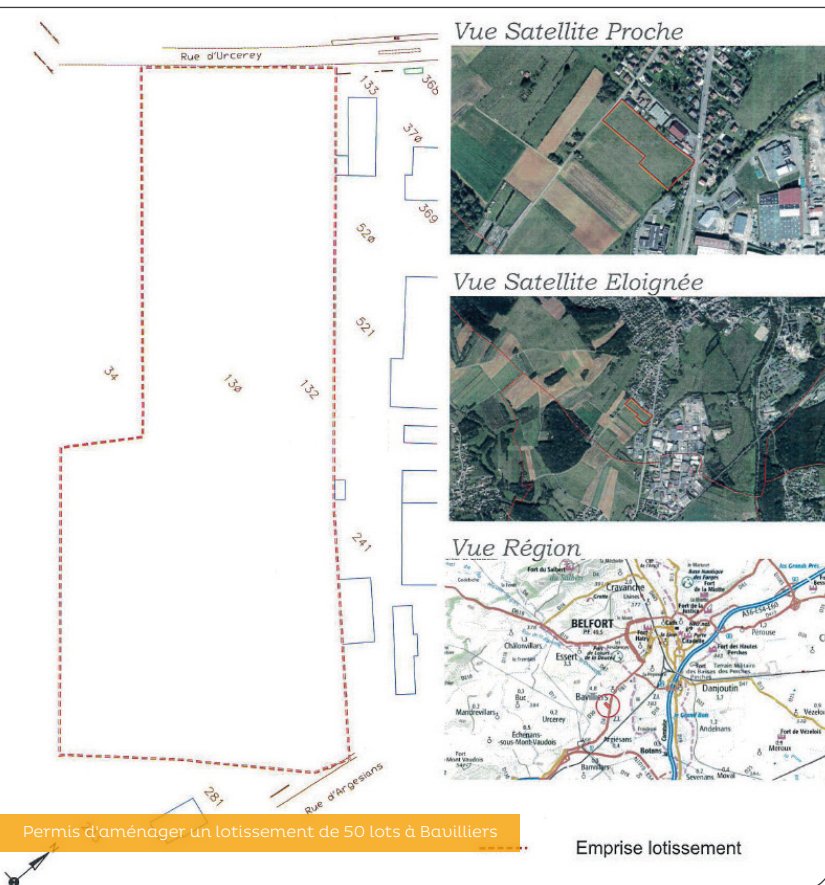
- À la suite d'une attaque importante de mullots sur les buttes entourant le stade Serzian, les arbustes existants ont dû être enlevés et les surfaces ont été ré-engazonnées : 7 056,00 TTC.
- 13 Arbres ont été planté autour de l'étang des Forges : 8 772.19 TTC
- 11 autres sujets ont été mis en place sur différents sites du Grand Belfort : 7 999.80 TTC.

Patrimoine Espaces -verts	
Espaces verts	Surface
Arbustes	29 056 m ²
Pelouse agrément	137 883 m ²
Pelouse sportives	8 408 m ²
Haies	2 588 m ²
Fleurissement	12 477 m ²
Prairie naturelle	* 280 914 m ²
Prairie fleurie	7 645 m ²
Surface minérale	20 009 m ²
Couvre-sol	304 m ²
Broussailles	5814 m ²
Boisement	2543 m ²
TOTAL (GBCA)	507 641 m²

*Dont 83 000 m² sur la zone captage de Sermamagny

L'URBANISME

L'INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME



Depuis 2017, le service assure, pour 50 communes du Grand Belfort, l'instruction technique et juridique de toutes les demandes d'utilisation du sol et propose aux maires une réponse aux certificats d'urbanisme, certificats d'urbanisme opérationnels, déclarations préalables de travaux, permis de construire, de démolir ou d'aménager.

Cette continuité d'instruction, imposée par la loi Alur (rappel, suite à l'arrêt de la mise à disposition des services de l'Etat), est assurée par une équipe de 13 agents.

3 152
dossiers du droit
des sols en 2021

6
recours gracieux

HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

LA POLITIQUE DE L'HABITAT

SES MISSIONS {

- La mise en œuvre et le suivi de la politique de l'habitat du Grand Belfort, et notamment du programme local de l'habitat (PLH)
- La gestion de la délégation de compétence des aides à la pierre : programmations à l'échelle des opérations de logements sociaux, attributions et versements des aides pour le compte de l'Etat et de l'Anah
- La gestion des aires d'accueil des gens du voyages : trois aires permanentes et une aire de grand passage
- Le pilotage de projets ambitieux comme l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, le programme opérationnel de prévention d'accompagnement en copropriétés
- Le suivi des garanties d'emprunt et du contingent de logements réservés du Grand Belfort

LA POLITIQUE DE LA VILLE

SES MISSIONS {

Le suivi et la mise en œuvre du contrat de ville 2015-2020 : ce document est porté par le Grand Belfort et l'Etat. Il définit les actions à mettre en œuvre dans les cinq quartiers prioritaires de la politique de la ville de l'agglomération.

Le suivi et la mise en œuvre du programme de renouvellement urbain (PRU) : ce programme constitue le volet urbain du contrat de ville, il est également porté par le Grand Belfort. Le PRU concerne le quartier des Résidences et permet une intervention renforcée sur l'habitat, les équipements et les espaces publics pour corriger les dysfonctionnements urbains de ce quartier.

LES GARDES CHAMPÊTRES TERRITORIAUX

Le service agit sur 47 communes adhérentes dans le périmètre du Grand Belfort.

SES MISSIONS PRINCIPALES

La qualité de vie dans la commune

Contraventions aux arrêtés municipaux, tapages, périls, ivresse sur voie publique, débits de boissons...

La police routière

Arrêt de stationnement des véhicules, contrôle des pièces afférentes à la circulation des véhicules, contraventions

Les animaux

Capture et piégeage, nuisances sonores, sauvetage, recherche de propriétaire, restitution ou mise en fourrière, gestion des animaux dangereux...

Pêche/Chasse/Protection de l'environnement

Défaut de carte et permis, taille non réglementaire des poissons, contrôle du carnet de prélèvement des munitions, des pièges

Les dépôts sauvages

Surveillance des éco-points, recherche d'indices, contact avec les contrevenants

La police funéraire

Surveillance des cimetières et des lieux de sépultures

L'urbanisme

Périls et constats

3 799

interventions

1 175

pour des animaux

1 777

surveillances générales des bancs communaux

444

interventions en police de la route et sécurisation des écoles

110

dépôts sauvages

46

pollutions

8

postes de gardes champêtres

2

postes d'ASVP

4

véhicules

1

VAN

1

cynémomètre, matériel de piégeage et de transport des animaux

LE NUMÉRIQUE

L'ambition du Grand Belfort est de doter l'ensemble des communes membres d'infrastructures numériques de haut niveau à travers deux axes forts :

- **L'école numérique** consiste à équiper l'ensemble des classes élémentaires d'un vidéoprojecteur interactif, d'un ordinateur portable pour l'enseignant, d'un ordinateur fixe pour les élèves ainsi que des classes mobiles de tablettes mutualisées toutes les 4 classes. Déjà 267 classes équipées et 95 classes mobiles en circulation. Un Espace Numérique de Travail (ENT) vient compléter le dispositif afin que les élèves disposent d'un support numérique centralisé accessible également depuis la maison.
- **Le Groupe fermé d'utilisateurs (GFU)** relie toutes les mairies et toutes les écoles à un réseau fibre optique à haut débit de connexion.

SES MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES }

24 agents composent la DSI mutualisée structurée en 4 pôles :

- Centre de service utilisateur
- Maintien en condition opérationnelle
- Système d'information géographique
- Projets



150 serveurs virtualisés partagés avec la Ville de Belfort



289 téléphones sous protocole internet et 35 lignes isolées



488 PC



270 GSM et 223 GSM automates



92 imprimantes



2 bornes informatiques à destination des agents

L'APPUI AUX COMMUNES

CONTRIBUTIONS ET AIDES FINANCIÈRES

Plus de **30 M€** de reversement direct ou de prise en charge pour le compte des communes membres : une partie importante du budget du Grand Belfort est reversée à ses communes membres sous forme d'attribution de compensation (**23,6 M€**) et de contribution au SDIS (**5,8 M€**).

Des fonds de concours dédiés : fonds d'aide aux communes (**1K € en 2021**), plan paysage, fonds de valorisation du patrimoine.

COMMUNE	Délibération du CC	INTITULE DU PROJET	MONTANT
ANDELNANS	4/6/2021	Réaménagement sécuritaire des voiries du Hameau de la Douce	100 000,00
ANGEOT	10/06/2021	Rénovation toiture de la cure	4 545,45
	10/06/2021	Divers projets : Création terrain de pétanque, installation d'une douche dans un logement communal, achat d'une remorque et d'un ordinateur	4 434,14
	10/06/2021	Réhabilitation du bâtiment La Cure	7 094,00
ARGIESANS	10/06/2021	Achat chargeuse Caterpillar pour le centre de stockage de déchets inertes	100 000,00
AUTRECHENE	09/12/2021	Ravalement des façades de la Mairie	9 418,50
BAVILLIERS	6/10/2021	Aménagement d'un terrain multisport rue de Délémont	21 910,37
BERMONT	7/15/2021	Acquisition d'un terrain réservé de 1,81 ares	1 579,85
	7/15/2021	Acquisition d'une table de ping-pong pour l'espace jeunes de la commune	1 162,00
	7/15/2021	Réfection éclairage public	6 125,00
BESSONCOURT	4/6/2021	Réhabilitation ancienne ferme en 2 cabinets médicaux et 2 logements	150 000,00
BETHONVILLIERS	6/10/2021	Équipement tracteur - Lame à neige	1 425,00
	6/10/2021	Aménagement et sécurisation rue des Champs de la Vigne (Phase 2)	11 597,45
	6/10/2021	Aménagement rue des Champs de la Vigne (Phase 2 Complément)	9 837,50
	6/10/2021	Enrochement pour gestion des eaux pluviales	1 517,50
	6/10/2021	Création trottoir - Chemin du haut du Mont	1 795,40
CHARMOIS	7/15/2021	Rénovation salle de classe école de Charmois	10 763,60
DENNEY	2/25/2021	Réalisation d'un trottoir Grande rue	6 892,11
DORANS	15/07/2021	Réfection sanitaires aux normes PMR salle des fêtes Maison du temps libre	4 046,00
	7/15/2021	Réfection parements intérieurs salle des fêtes Maison du temps libre	5 988,50
EGUENIGUE	4/6/2021	Mise en sécurité de 2 carrefours	10 047,50
EVETTE SALBERT	2/25/2021	Sécurisation rue du Lac - 1ère tranche	30 000,00
FONTAINE	2/25/2021	Installation journal électronique	6 355,00
	2/25/2021	Installation aire de jeux	12 217,00
	6/10/2021	Mise en conformité trottoirs rue du Tilleul (entre rue des Sources et boulangerie) 11 402,25 € Conventionnés	11 090,25
	10/7/2021	Mise en conformité trottoirs rue du Tilleul (entre rue des Sources et boulangerie) Travaux complémentaires	23 358,25
FONTENELLE	10/7/2021	Travaux de mise aux normes et réfection peintures et sols dans un logement communal	4 883,01
FOUSSEMAGNE	2/25/2021	Remplacement et mise en place de nouveaux luminaires	1 371,25
	10/7/2021	Réalisation d'un enrobé rue le Vernois	2 325,00
	10/7/2021	Mise en place prises informatiques pour téléphone numérique et réseau Mairie - Médiathèque	2 548,16
	12/9/2021	Réalisation d'une clôture sur l'aire de jeux place du moulin	2 775,00
FRAIS	2/25/2021	Travaux de rénovation énergétique	1 458,33
	4/6/2021	Achat lame à neige et accessoires	1 072,87
	7/15/2021	Travaux de réparation d'ouvrages d'eaux pluviales	2 847,00
	12/9/2021	Aménagement de voirie rue de l'Etang et rue d'Alsace RD419	6 099,25
LACOLLONGE	2/25/2021	Enfouissement éclairage public et pose de candélabres	19 578,05

	6/10/2021	Travaux de renforcement de voirie rue des Ridoles	20 639,00
MENONCOURT	6/10/2021	Remplacement porte secours école	3 125,00
	7/15/2021	Remplacement du mobilier de l'école	2 143,80
MEZIRE	4/6/2021	Renouvellement toitures mairie et ancien local périscolaire	15 000,00
MONTREUX-CHÂ-TEAU	4/6/2021	Réhabilitation du gymnase	150 000,00
MORVILLARS	2/25/2021	Achat tracteur pour les services techniques	38 600,00
	4/6/2021	Aménagement de la nouvelle rue du Parc	14 930,00
NOVILLARD	6/10/2021	Réfection des sols amortissants l'Îlot z'Enfants	5 052,90
	10/7/2021	Installation cuve de récupération des eaux de pluie	1 709,85
OFFEMONT	10/7/2021	Réaménagement quartier Ganghoffer-1ère tranche	100 000,00
PEROUSE	6/10/2021	Remplacement caissons toiture de la mairie	2 056,20
PETIT-CROIX	2/25/2021	Rénovation éclairage public	10 153,00
	6/10/2021	Réfection et mise en sécurité du parvis de l'église	10 675,00
PHAFFANS	12/9/2021	Travaux de voirie : prolongement trottoirs et caniveau	3 934,62
	12/9/2021	Travaux de réhabilitation du système d'assainissement d'un bâtiment communal	2 724,07
REPPE	4/6/2021	Replantation de la forêt communale scolytée du Raybois	5 879,40
	7/15/2021	Rénovation des ouvrants du logement communal sis 1 place de l'église	6 268,38
	7/15/2021	Travaux salle communale	2 169,15
SERMAMAGNY	10/7/2021	Aménagement salle du CM Phase 2	4 769,41
	10/7/2021	Réfection rue des Graviers	4 992,00
	10/7/2021	Poste informatique et logiciel de gestion des cimetières	4 582,00
	10/7/2021	Réfection chemin de la Forge et bordures de la Grande rue	5 147,50
	10/7/2021	Remplacement chaudière de la Mairie	3 303,88
VALDOIE	6/10/2021	Achat véhicule poids lourd	15 000,00
VETRIGNE	2/25/2021	Extension salle du Conseil municipal en salle multi-activités	38 720,00
VEZELOIS	4/6/2021	Achat d'un véhicule	7 966,00
	6/10/2021	Sécurisation croisement rue de Brebotte/rue du Prairot - Implantation d'un feu tricolore	7 621,25
	6/10/2021	Achat d'un camion tribenne d'occasion	2 500,00
	6/10/2021	Remplacement luminaires par des lampes leds	3 747,40
		TOTAL 2021	1 091 568,10

LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES }

La direction des Affaires juridiques apporte des conseils tenant aux marchés publics, à des problématiques foncières, des questions assurantielles.

SERVICE DES ASSEMBLÉES }

Communique des informations générales aux élus et aux secrétariats des communes (délibérations, informations conseils, transmission d'arrêtés du Président).

L'AIDE AUX COMMUNES POUR L'ÉLABORATION DE LEURS DOCUMENTS D'URBANISME }

En 2021, 18 communes sont engagées dans le dispositif et bénéficient du soutien du Grand Belfort.



Chapitre L'urbanisme
Page 28

LE SERVICE AUX COMMUNES

LES ACTIONS MENÉES PAR LE SERVICE AUX COMMUNES EN 2021

- Conseils ponctuels pour des aménagements urbains, avis pour des règles de sécurité, arrêtés de circulation (par exemple arrêtés de circulation pour voie cyclable, note sur sécurité d'un arbre présentant un caractère dangereux),
- Interface pour les communes entre différentes institutions ou collectivités : réunions avec la cellule risque inondation de la DDT, services de la DRAC,
- Réflexions et programmation pour des opérations d'aménagement urbain ou de construction d'équipements publics en vue de la réalisation de dossiers de subvention (DETR, fond d'aide aux communes de l'Agglomération),
- Accompagnement des communes en tant qu'assistant au maître d'ouvrage pour le lancement et le suivi procédural de marchés publics (marchés de travaux, marchés de maîtrise d'œuvre),
- Enquête auprès des communes du Grand Belfort pour le recensement de leurs projets et attentes vis-à-vis des missions du service aux communes.

Au total ces actions ont représenté en 2021, 90 réunions et 32 dossiers finalisés sous la forme de notes, marchés, programmes, études de faisabilité. Pour 2021 Ces missions ont également fait l'objet d'une concertation avec les services de Grand Belfort : Urbanisme, Eau et Environnement, Patrimoine Espace Public Mobilités, Déchets ménagers, Energie, direction des Affaires juridiques.

Les principales communes où une intervention s'est traduite par un dossier formalisé sont les suivantes :

Argiésans : Arrêtés de circulation pour aménagement cyclable. Conseil pour limite séparative entre particulier et domaine public dans le cadre d'un plan d'aménagement.

Autrechêne : Note et avis pour l'abattage d'un arbre sur domaine public.

Belfort : Finalisation du marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la Place de la République en appui de la Direction du Patrimoine Bâti, de l'Espace Public et des Mobilités de la Ville de Belfort (audition des candidats, Commission d'Appel d'Offres et rapport d'analyse des offres)

Bessoncourt : Accompagnement de la commune pour la conduite d'opération de la Maison Favez (cabinet médical et logements). Participation à la réflexion pour l'entrée de la commune (nord-est).

Botans : Programme et marché de Maîtrise d'œuvre pour aménagement liaison piétonne.

Bourogne : Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une maison des jeunes. Conseils pour programme de voirie et d'éclairage public.

Buc : Projet de restructuration de l'accessibilité Ecole-Mairie et salle polyvalente. Programmation et marché de maîtrise d'œuvre.

Chèvremont : Marché de maîtrise d'œuvre pour diagnostic et étude de faisabilité pour un ensemble immobilier situé rue de Fontenelle.

Cravanche : Conseils pour les projets communaux du mandat.

Danjoutin : Rénovation sanitaires écoles, programmation et marché de maîtrise d'œuvre.

Eloie : Marché de Maîtrise d'œuvre pour aménagement voie verte.

Essert : Groupe scolaire JY Cousteau, note sur l'opportunité de la réhabilitation.

Fontenelle : Appui de la commune pour les marchés de travaux pour rénovation extension Mairie.

Foussemaigne : Marché de maîtrise d'œuvre pour un diagnostic de consolidation de la synagogue.

Larivière : Convention de financement entre les communes de Larivière, Bessoncourt, Roppe pour la réalisation d'un diagnostic et étude de faisabilité en vue de la rénovation du terrain de football. Marché de Maîtrise d'œuvre.

Morvillars : Marché de travaux pour le remplacement des châssis vitrés de la Mairie.

Nouvillard : Marché de diagnostic de la salle polyvalente intercommunale.

Sermamagny : Terrains Bardy, note d'opportunité en vue de la construction de logements. Terrains tennis, note en vue d'une rénovation des surfaces de jeux.

Sévenans : Étude de faisabilité pour l'ancienne école et bibliothèque. Note d'opportunité, rencontre avec la DDT cellule risque, marché étude de faisabilité.

Urcerey : Visite logement et salle polyvalente en vue d'une rénovation et mise en accessibilité des sanitaires.

Valdoie : Note pour le financement de la rénovation du mur du cimetière.

Vétrigne : Extension de la Mairie pour une salle multifonction. Marché de maîtrise d'œuvre et suivi phase étude.

LES FAITS MARQUANTS DE L'**ANNÉE 2021**



PROJET DE TERRITOIRE : GRAND BELFORT 2030



Issu de la fusion de la Communauté d'Agglomération Belfortaine et de la Communauté de communes du Tilleul et de la Bourbeuse au 1^{er} janvier 2017, Grand Belfort Communauté d'Agglomération a démarré un premier mandat complet à la suite des élections municipales de juin 2020, en pleine crise sanitaire.

C'est en 2021 que les maires des 52 communes qui composent la Communauté d'Agglomération se sont réunis en séminaires de travail pour réfléchir au dessein de l'intercommunalités à l'horizon d'une décennie, 2030.

« Grand Belfort 2030 » est ainsi le fruit d'un travail collégial s'appuyant sur le diagnostic du territoire élaboré par l'Agence d'urbanisme du Territoire-de-Belfort et le travail des Maires autour du Président pour fixer un cap et mettre en œuvre des politiques et des projets pour faire évoluer le territoire : assurer la ressource en eau, améliorer notre politique de gestion des déchets, développer la filière hydrogène, investir dans les sites universitaires, rénover l'habitat, réhabiliter le théâtre Granit, sont autant d'exemples d'actions concrètes et prioritaires pour le Grand Belfort.



Séminaire des maires - 16 octobre 2021

« Grand Belfort 2030 » est un projet partagé avec les composantes du territoire à travers la création du Conseil de développement dont le premier avis portait sur le projet de territoire. La prise en compte de cet avis a permis de prioriser la mise en œuvre du plan air-climat-énergie, celui aussi d'une politique d'aides à l'installation des professions de santé et enfin, celle d'engager une réflexion globale sur l'urbanisation et la gestion foncière.

Le projet de territoire « Grand Belfort 2030 » a été adopté en Conseil communautaire en juillet 2022.

EN
VOIR



Consultez le rapport : <http://grandbelfort.fr/le-grand-belfort-cest/budgets-et-moyens/budgets-et-rapports-dactivite.html>

ÉCONOMIE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS TERTIAIRES DE LA JONXION



Batiment Nickel, Jonxion

Dans le prolongement de l'immeuble Jonxion 1, le programme Jonxion Core a vu naître, en 2021, le premier des trois nouveaux bâtiments de cette zone témoignant de la stratégie du Grand Belfort de développer des activités tertiaires à la Jonxion. Ce nouveau bâtiment prénommé « Nickel », inauguré en octobre 2021, s'inscrit dans

un programme ambitieux de construction d'une surface, en fin d'opération, de 12 000 m² de bureaux pour les activités du secteur tertiaire technologique (ingénierie, bureaux d'études, R&D...) et administratif supérieurs (experts-comptables, organismes de formation, assureurs...).

Le bâtiment Nickel complète l'offre de l'immeuble Jonxion 1, présent sur la ZAE depuis 2014, qui accueille déjà un centre d'affaires, un hôtel, des restaurants, une agence bancaire, ... soit au total 74 entreprises et 430 emplois.

Ce nouveau bâtiment, d'une surface de 3 700 m², répond aux besoins des entreprises à la recherche de locaux qualitatifs à proximité immédiate de la Gare TGV et d'un environnement économique en plein cœur d'un des plus grands bassins industriels de France.

L'offre se compose de plateaux d'activités de 700 m² divisible à partir de 50 m².

La dimension environnementale a largement été intégrée puisque l'immeuble propose des dispositifs optimisés de gestion énergétique avec une isolation très performante par l'extérieur ou encore un système de pompes à chaleur réversibles chaud/froid pour une meilleure maîtrise et un contrôle des températures par les utilisateurs.

La construction a été portée par la SAS Alliance Développement, filiale de TanDem, la société d'économie mixte du Grand Belfort. Tandem assure la commercialisation, essentiellement en location, avec des tarifs de l'ordre de 150 € du m² hors aménagements spécifiques, hors taxes et hors charges de copropriété.



Plan de la Jonxion
Mise à jour 2021

L'AÉROPARC : UN ESPACE STRATÉGIQUE POUR LE TERRITOIRE



Aéroparc de Fontaine - 2019 © photo Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort (AUTB/RS)

Depuis 2020, les membres du Conseil communautaire ont décidé d'initier la modification de la ZAC de l'Aéroparc à Fontaine en vue de l'extension de son périmètre sur la commune de Foussemagne.

UN PROJET MENÉ DANS LA CONCERTATION

- Au cours de l'année 2021, deux procédures ont été engagées afin de permettre cette extension avec une première phase portant sur la modification de la ZAC.
Une enquête publique a été diligentée à la SODEB, aménageur de la ZAC, permettant de recueillir l'ensemble des remarques et interrogations formulées par la population. Les commentaires émis ont montré que les préoccupations de la population portent principalement sur les nuisances induites par l'augmentation du trafic de véhicules légers et de poids lourds (sécurité, pollution, nuisances sonores).
- En réponse aux observations du public, le Grand Belfort a porté une attention toute particulière aux mesures à engager afin de réduire l'impact de l'augmentation de trafic des véhicules légers et des poids lourds dans les communes au voisinage de la ZAC de l'Aéroparc.
Ces mesures portent notamment sur des études et la réalisation du contournement de Frais et de Fontaine et l'organisation d'une concertation avec l'Etat, le Département et les Communes visant à mettre en place un dispositif d'arrêtés de circulation harmonisés pour gérer les flux poids lourds au voisinage de la ZAC de l'Aéroparc.

› ZAC DE L'AÉROPARC : UN NOUVEAU PÉRIMÈTRE

Une seconde étape sera franchie en 2022 par la réalisation du dossier de création de la ZAC de l'Aéroparc Fosse-magne – Fontaine qui permettra de créer le nouveau périmètre de la ZAC et de définir le programme des équipements publics à venir sur la zone.

Ainsi, en 2021, le nouveau programme de constructions de la ZAC de l'Aéroparc comprend l'aménagement de 14 parcelles à bâtir de moyenne à très grande surface, entre 0,5 ha et 18,5 ha, sur les communes de Fontaine et de Fosse-magne, pour une surface globale de l'ordre de 69,5 ha, dont 18,7 ha déjà vendus au 31 Décembre 2021 et 50,8 ha restant à céder.



Aéroparc de Fontaine © photo AUTB/RS 2019

› FAVORISER LA CRÉATION DE NOUVEAUX EMPLOIS



Cette année a aussi vu la mise en œuvre opérationnelle de la messagerie AMAZON depuis le mois de Novembre 2021. La livraison de la 1^{ère} plateforme logistique COMAFRANC est prévue pour le mois de Juin 2022 tout comme la livraison de la nouvelle déchèterie du Grand Belfort à l'automne 2022.

L'équipement de type « dernier kilomètre » accueillera les activités de préparation de commandes et de livraison de colis d'un opérateur majeur du secteur et prévoit de créer 150 emplois directs et 250 emplois indirects.

ÉNERGIE ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE HYDROGÈNE



PROJET LABELLISÉ « ECOSYSTÈME TERRITORIAUX HYDROGÈNE » EN MARS 2021

Le projet de station de production et de distribution d'hydrogène décarbonné a connu sur cette année 2021 une série d'avancées fortes avec l'obtention, en mars 2021, de la labélisation à l'Appel à Projet « Ecosystème Territoriaux Hydrogène » porté par France Relance et géré par l'ADEME.

Cette labélisation permet au projet de s'inscrire dans le cadre de la stratégie nationale d'accélération de la filière hydrogène décarbonnée et de bénéficier du financement de l'Etat pour l'achat des bus à hydrogène ainsi que pour la construction de la station sur Danjoutin.

Suite à l'obtention de cet Appel à Projet, le Président du Grand Belfort a réuni en juillet 2021 l'ensemble des parties prenantes au dossier à savoir Le Président du Conseil Départemental, le Maire de Danjoutin, la Directrice Générale d'Hynamics et le Président du SMTC afin de faire un point calendaire et financier sur le projet de station et des aménagements de voiries à venir.

Ce temps a été l'occasion de voir les premiers visuels de l'implantation de la station sur site et des aménagements extérieurs à venir.



- Le poste de livraison**
 Le réseau électrique y arrive en haute tension. Une partie est acheminée telle quelle vers le container puissance. L'autre est convertie par le transformateur avant d'alimenter les départs basse tension du site (éclairage, bureaux, etc.)
- Le container puissance**
 Il convertit le courant alternatif haute tension en courant continu basse tension.
- Le container auxiliaire**
 Il purifie l'eau de ville pour permettre de l'injecter dans l'électrolyseur.
- L'électrolyseur**
 Dans une grande pile apposée le stack, l'eau est électrolysée : les molécules d'H₂O sont décomposées en hydrogène et en oxygène.
- Le buffer**
 Il s'agit d'un stockage tampon. D'une capacité de 24 m³ (85 kg à 30 bars), il recueille l'hydrogène produit dans l'électrolyseur.
- Le compresseur**
 Il préleve l'hydrogène stocké dans le buffer, le comprime à 495 bars et l'envoie vers le stockage haute pression.
- Le stockage haute pression**
 D'une capacité d'environ 13 m³ (970 kg à 495 bars), il est composé de plateaux groupés de cylindres afin de pouvoir faire monter progressivement en pression les réservoirs des véhicules alimentés.
- Les dispensers**
 Ces deux bornes alimentent pour l'une les véhicules utilitaires légers et pour l'autre les bus du réseau de transports urbains.

Implantation d'Hynamics sur le site de la zac de l'aéroparc de Fontaine et plan des aménagements extérieurs - 2021 - © Hélio service



Photo d'illustration. Non contractuelle

› SIGNATURE DES CONVENTIONS D'ENGAGEMENT PORTANT SUR L'ACHAT D'HYDROGÈNE POUR LE RÉSEAU OPTYMO HYNAMICS DÉCEMBRE 2021

Un dernier temps fort a été organisé au cours du mois de décembre 2021 par le Président du Grand Belfort réunissant autour de lui Madame Christelle Rouillé, (Directrice Générale d'Hynamics), Monsieur Roland Jacquemin (Président du SMTC) et Monsieur Tony Kneip, (Président de la RTTB) afin de signer les conventions d'engagement portant sur l'achat d'hydrogène pour le réseau Optymo.

Le Président a profité de cette signature pour rappeler que ce projet traduit la volonté du Grand Belfort d'encourager l'innovation, la transition écologique et le développement durable du territoire puisque l'hydrogène sera produit par électrolyse de l'eau, procédé qui ne rejette que de l'eau et n'occasionne pas de nuisances sonores.

› 3 000 TONNES D'ÉMISSIONS DE CO2 EN MOINS DÈS 2025

Cette technologie devrait permettre au réseau de transports en commun belfortain, ainsi qu'aux industriels du territoire, de réduire leurs émissions de CO2 de près de 3 000 tonnes par an à partir de 2025.

Les travaux de la station ont démarré en décembre dernier par la destruction de l'ancien bâtiment DEKKRA pour une mise en service au printemps 2023 permettant d'alimenter les 7 premiers bus Optymo. Le projet vise à atteindre, à terme, 27 bus, soit la moitié de la flotte du réseau public du Grand Belfort.

Ce projet bénéficie également du soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté, de l'ADEME et du programme Connecting Europe Facility de l'Europe.

EN
VOIR



Plus d'informations :
www.grandbelfort.fr/economie-innovation/filieres-dinnovation/filiere-hydrogene-energie.html

ENVIRONNEMENT

RESTAURER NOS INFRASTRUCTURES POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT



Démarrage des travaux sur le barrage de l'étang des Forges - 24 février 2021 © Alexandre BAEHR

RENFORCEMENT DU BARRAGE DE L'ETANG DES FORGE

Le barrage de l'étang des forges présentait des faiblesses dans sa structure, constatées par d'importantes voies d'eau, tant à la vanne de décharge que sur le corps du barrage. Cette situation impactait fortement la base nautique, contrainte de fermer en période estivale par manque d'eau. disposition de la hiérarchie et des services de l'Etat.

- Le barrage de l'étang des forges présentait des faiblesses dans sa structure, constatées par d'importantes voies d'eau, tant à la vanne de décharge que sur le corps du barrage. Cette situation impactait fortement la base nautique, contrainte de fermer en période estivale par manque d'eau.
- L'opportunité de la démolition des bâtiments de l'ancienne Centrale Laitière permis un confortement à l'aval du barrage en réutilisant les gravats générés par ce chantier.
- Le renforcement amont à l'aide de palplanches battues au cours de l'hiver 2020/21 assure désormais l'étanchéité du barrage.
- Une nouvelle vanne assure la régulation du niveau d'eau dans l'étang des forges. Celle-ci intègre un dispositif de surverse (absent sur l'ancien système) destiné à absorber les éventuelles montés en charge du plan d'eau. Ce nouvel équipement est conforme à la réglementation imposée par la DREAL.

Un contrôle mensuel, réalisé en régie par le service GEMAPI, est consigné dans le « registre de l'ouvrage » Ce document réglementaire est à la disposition de la hiérarchie et des services de l'Etat.



RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DE LA SAVOUREUSE À VALDOIE

En 2020, deux seuils dans la traversée de Valdoie ont été effacés afin de rétablir la continuité écologique du cours d'eau. Ces travaux impliquèrent un travail partenarial entre services de la Collectivité car des réseaux d'assainissement étaient intégrés dans les seuils.

En 2021, en concertation avec l'OFB, des stations d'enrochements furent disposées dans le lit de la rivière afin de créer une dynamique hydraulique favorable à la faune piscicole notamment en ce qui concerne les frayères.

2022 verra la poursuite de ce chantier dans la reprise du secteur situé entre les ponts Blumberg et Carnot. Une passe à poissons sera intégrée dans ce nouveau dispositif.

PLUVIAL TECHN'HOM

- Requalification de « la Goutte Chéneau » : ce ruisseau qui collecte les eaux de la combe du Salbert, est mélangé avec les eaux usées au niveau du site de l'Alstom-GE puis canalisé dans le réseau d'assainissement.

Afin d'éviter de saturer le réseau d'assainissement (risque d'inondation) et de diminuer la quantité d'eaux usées à traiter au niveau de la station, ce ruisseau va être progressivement déconnecté du réseau d'assainissement. C'est dans ce cadre que la rue de Ferrette et l'avenue Bohn ont été mise en séparatif.

- En 2021 un bassin de rétention de 1 800 m³ a été au nord du bâtiment des Ailettes à Crauvanche. Il permet de tamponner les volumes importants d'eau qui proviennent du bassin versant en amont.

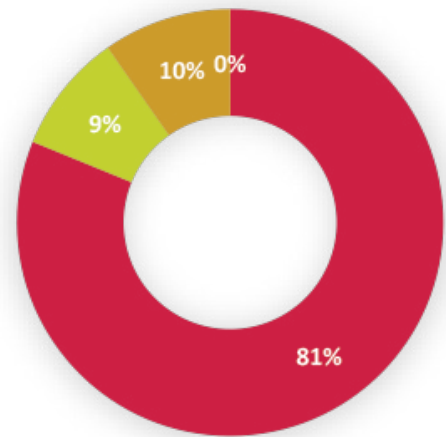


REPÈRES **BUDGÉTAIRES**

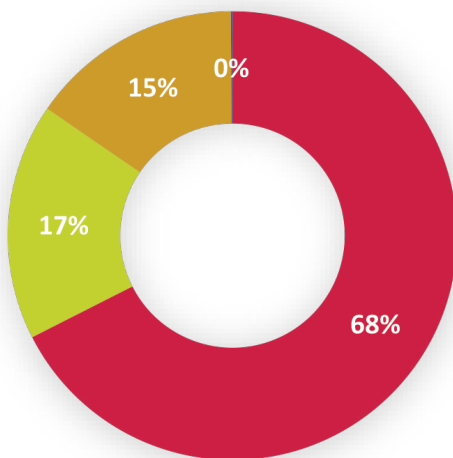
COMPTES ADMINISTRATIFS

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2021 : 85,34 M€ }

	2021	2020	ÉVOLUTION
Budget principal (y compris le service des déchets ménagers)	69 282 897 €	67 841 379 €	+2,12%
Budget de l'eau	7 770 453 €	7 341 328 €	+ 5,85%
Budget de l'assainissement	8 280 668 €	8 260 190 €	+ 0,25%
Budgets lotissements	9 393 €	10 724 €	-12,41%
	85 343 412 €	83 453 621 €	+2,26%

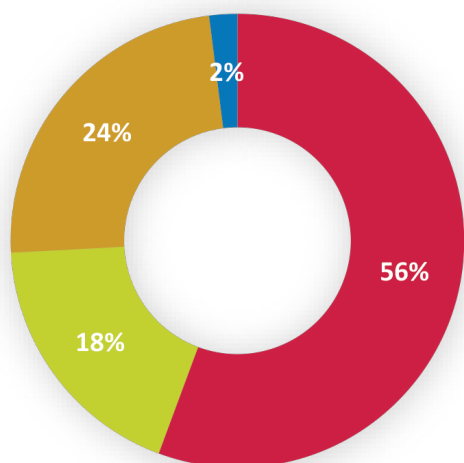


DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2021 : 30,18 M€ }



	2021	2020	ÉVOLUTION
Budget principal (y compris le service des déchets ménagers)	20 381 428 €	20 851 571 €	-2,25%
Budget de l'eau	5 149 447 €	4 971 310 €	+ 3,58%
Budget de l'assainissement	4 618 994 €	4 702 975 €	-1,79%
Budgets lotissements	35 000 €	35 000 €	0%
	30 184 869 €	30 560 856 €	-1,23%

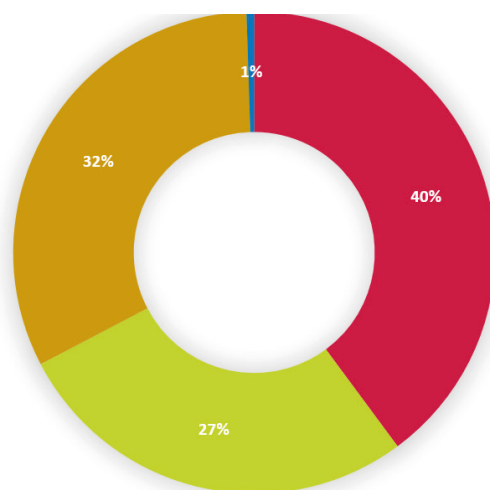
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2021 : 103,11 M€



	2021	2020	ÉVOLUTION
Recettes fiscales	57 382 503 €	53 410 470 €	+7,44%
Dotations et participations	19 084 526 €	17 095 912 €	+11,63%
Produits d'activité	24 584 681 €	24 476 487 €	+0,44%
Autres recettes	2 062 801 €	2 191 859 €	-5,89%
Total	103 114 510 €	97 174 728 €	+6,11%

RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2021 : 14,78 M€

	2021	2020	ÉVOLUTION
Emprunts	5 891 288 €	15 465 255 €	-61,91%
Subventions et dotations	4 060 858 €	5 111 192 €	-20,50%
Excédents de fonctionnement	4 750 641 €	1 610 733 €	+194,94%
Autres recettes	76 357 €	44 808 €	+70,41%
Total	14 779 144 €	22 231 989 €	-33,52%



CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Alexandre Baehr
Laurent Herbrecht
Zélie Noreda
Grégory Tachet

Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort



**GRAND
BELFORT**

Place d'Armes
90020 BELFORT

www.grandbelfort.fr

